

BELLON

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'assemblée générale
BELLON S.A.
17/19, Place de la Résistance
92130 Issy-les-Moulineaux

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BELLON S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directoire le 7 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La participation de la société dans le capital de Sodexo, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 1 832 502 milliers d'euros, est évaluée à son coût d'acquisition et dépréciée sur la base de sa valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note 2.2 « Immobilisations financières » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de cette valeur d'usage et à revoir les calculs effectués par votre société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 7 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Agnès Hussherr

Hervé Chopin

Comptes sociaux

BELLON S.A.

au titre de l'exercice clos

le 31 décembre 2019

I COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 052	3 666
Autres produits d'exploitation	65	65
Charges de personnel	(5 295)	(4 804)
Autres charges d'exploitation	(5 627)	(4 110)
Impôts et taxes	(221)	(233)
Dotations aux amortissements	(37)	(37)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(8 063)	(5 453)
Produits financiers	171 423	167 774
Charges financières	(9 494)	(14 154)
RESULTAT FINANCIER	161 929	153 620
Participation aux bénéfices	(6)	(5)
Impôts sur les résultats	-	-
RESULTAT NET	153 861	148 162

II BILAN

ACTIF (en milliers d'Euros)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE NET		
Immobilisations corporelles	198	236
Immobilisations financières	1 832 502	1 832 502
Dépôt de garantie	33	32
• Total actif immobilisé	1 832 733	1 832 770
ACTIF CIRCULANT		
Clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	19	43
Disponibilités	30 188	8 061
• Total actif circulant	30 207	8 104
TOTAL DE L'ACTIF	1 862 941	1 840 874

PASSIF (en milliers d'Euros)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	388	388
Primes	284 734	284 734
Réserves et résultat	1 162 146	1 022 789
• Total des capitaux propres	1 447 268	1 307 911
DETTES		
Emprunts et dettes financières	413 021	530 940
Fournisseurs et comptes rattachés	447	487
Autres dettes et comptes de régularisation	2 206	1 536
• Total des dettes	415 674	532 963
TOTAL DU PASSIF	1 862 941	1 840 874

Annexe

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Emprunts

En Juin 2012 Bellon SA a mis en place un placement américain d'un montant de 172 Millions d'euros pour une durée de 10 ans. Cet investissement était amortissable sur 6 ans à compter de la 4^{ème} année.

En Février 2019, Bellon SA a remboursé le quatrième amortissement pour un montant de 24 Millions d'euros.

En Février 2019, Bellon SA a remboursé l'emprunt de 150 Millions d'euros sous forme d'ELS signé avec CACIB en Juin 2015.

Entre Avril et Aout 2019, Bellon SA a remboursé l'emprunt de 200 Millions d'euros sous forme d'ELS signé avec Natixis en Juillet 2015.

Une partie de ces remboursements a été financé par l'augmentation de l'encours des billets des trésorerie émis par la société résultant de l'émission de billets des trésorerie pour un montant net de 255m€ au cours de l'exercice 2019.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 2014-03 du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2019 sont identiques à ceux de l'exercice 2018. La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Sauf s'il est en spécifier autrement, les chiffres figurant dans présents comptes sociaux et les tableaux de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, ainsi que certains éléments exceptionnels par leur nature concernant les activités habituelles.

2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Installations générales et agencements	9 ans
Mobilier de bureau	9 ans
Matériel informatique	4 ans

2.2 Immobilisations financières

Les titres de participations et autres immobilisations financières sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. A la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'entrée dans le bilan.

2.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, les moins-values latentes éventuelles à la date de clôture faisant l'objet d'une provision.

2.4 Emprunts

Les frais d'emprunts sont comptabilisés en charges en «commissions et frais sur émission d'emprunt» au cours de la période où ils sont exposés.

III - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Montants au 1er janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Montants au 31 décembre 2019
Immobilisations corporelles	322		-	322
Participations				
Sodexo	1 832 502		-	1 832 502
Autres participations	-		-	-
Total participations	1 832 502		-	1 832 502
Total Immobilisations (montants bruts)	1 832 824		-	1 832 824
Amortissements et provisions	(86)	(37)	-	(123)
Total Immobilisations (montants nets)	1 832 738	(37)	-	1 832 701
Dépôt de garantie	32	1	-	33
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 832 770	(36)	-	1 832 733

Les titres Sodexo sont valorisés à leur coût historique. Leur évaluation au prix du marché à la date de clôture (cours de clôture de 105.65 €) s'élève à 6 576 millions d'euros.

IV TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Nbre d'actions	Capital	Prime d'émission et fusion	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2016.....	24 255	388	284 734	41	656 772	9 739	109 068	1 060 742
Rachat d'actions					(231)			(231)
Dividendes versés					96 000	1 764	-109 068)	(11 304)
Résultat de l'exercice							123 403	123 403
Capitaux propres au 31 décembre 2017.....	24 255	388	284 734	41	752 541	11 503	123 403	1 172 610
Rachat d'actions					(77)			(77)
Dividendes versés					110 000	619	(123 403)	(12 784)
Résultat de l'exercice							148 162	148 162
Capitaux propres au 31 décembre 2018.....	24 255	388	284 734	41	862 464	12 122	148 162	1 307 911
Rachat d'actions					(597)			(597)
Dividendes versés					110 000	24 255	(148 162)	(13 907)
Résultat de l'exercice							153 861	153 861
Capitaux propres au 31 décembre 2019.....	24 255	388	284 734	41	971 867	36 376	153 861	1 447 268

V DETTES FINANCIERES

	Montants 1er janvier 2019	Augmentations	Remboursements	Montants 31 décembre 2019
Etablissements de crédit	530 940	293 000	(410 931)	413 009
Banques créditrices	-	12		12
Dettes financières	530 940	293 012	(410 931)	413 021

Les emprunts auprès des investisseurs américains et les couvertures de change sont assortis d'engagements classiques pour ce type d'emprunts consentis à une holding et concernent notamment :

- Le niveau de participation de la société Bellon SA dans le capital de Sodexo ne doit pas être inférieur à 33,33% du capital et des droits de vote.
- le ratio « actifs réévalués sur dettes financières nettes réévaluées » doit être supérieur à 2,5 au 31 août et décembre de chaque année.
- le ratio « dividendes sur charges financières nettes » doit être supérieur à 1,1 chaque année.
- le montant des emprunts et dettes financières nettes doit être à tout moment inférieur à 1,1 milliard d'Euros

- la notation de Sodexo ne doit pas être inférieure à BBB-

Au 31 décembre 2019, la société Bellon SA a respecté ses engagements.

VI ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

CREANCES	Montants	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Clients et comptes rattachés	-		
Autres créances et comptes de régularisation	19	19	
TOTAL DES CREANCES	19	19	

DETTES	Montants	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	413 021	358 053	54 968	-
Total dettes financières	413 021	358 053	54 968	-
Fournisseurs et comptes rattachés	447	447	-	-
Personnel et comptes rattachés	705	705		
Dettes fiscales et sociales	1 465	1 465		
Autres dettes et comptes de régularisation	36	36		
Total des autres dettes et comptes de régularisation	2 206	2 206	-	-
TOTAL DES DETTES	415 227	360 259	54 968	-

VII INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

	Montant	Entreprises liées	Entreprises ayant un lien de participation
ACTIF			
Participations (valeur brute)	1 832 502	1 832 502	
PASSIF			
Fournisseurs et comptes rattachés	2	2	
COMPTE DE RESULTAT			
Produits d'exploitation	3 052	3 052	
Charges d'exploitation	107	107	
Produits financiers	171 423	171 392	

Les transactions visées par le règlement ANC 2010-02 sont présentées ci-dessous :

Parties liées	Nature de la relation	Montant des transactions
---------------	-----------------------	--------------------------

Sodexo S.A.	Convention d'animation et de prestations entre la société Bellon S.A. et Sodexo S.A.	La société Bellon S.A. a facturé à Sodexo S.A. la somme de 3 052 milliers d'euros HT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019
-------------	--	--

VIII CHARGES A PAYER

Fournisseurs : factures non parvenues	393
Personnel et comptes rattachés	705
Dettes fiscales et sociales	<u>298</u>
Total	1 396

IX CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 388 080 Euros est divisé en 24 255 actions de 16 Euros chacune, toutes entièrement libérées.

X VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires, entièrement réalisé en France, se compose de prestations de services pour 3 052 milliers d'Euros.

XI HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2019 s'élève à 61 milliers d'euros au titre du contrôle légal des comptes et des prestations directement liées à leurs missions.

XII RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de 161 929 milliers d'euros se décompose de la manière suivante :

- Les dividendes versés par Sodexo pour 171 392milliers d'Euros.
- Les intérêts créditeurs des placements pour 31 milliers d'Euros.
- Les charges financières d'un montant de 9 494 milliers d'Euros correspondant aux intérêts liés à l'endettement de la société

XIII VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LE BENEFICE

La société est en déficit fiscal et fait apparaître un déficit reportable de 3 245 milliers d'Euros pour l'année.

En conséquence, les informations sur la ventilation de l'impôt sur le bénéfice reportable ne sont pas applicables

XIV SITUATION FISCALITE LATENTE

Suite à la fusion en date du 1^{er} septembre 1997 avec Financière Sodexho, la société Bellon SA s'est engagée à calculer ultérieurement les plus-values de cession éventuelles des 3 306 684 titres Sodexo ainsi apportés par référence à la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les livres de la Financière Sodexho à savoir 201 271 milliers d'Euros.

A la suite de l'attribution gratuite de 3 actions nouvelles pour une ancienne d'avril 1998 et de la division du nominal par 4 en mars 2001, le nombre d'actions Sodexo apportées dans le cadre de la fusion a été multiplié par 16.

Au 31 décembre 2008, le total des titres Sodexo issus de la fusion s'élève à 46 726 226 pour une valeur fiscale de 168 588 milliers d'Euros.

Au 31 décembre 2019, Bellon SA bénéficie d'un report déficitaire, indéfiniment reportable de 523 717 milliers d'euros, soit au taux actuel de 31 % un allègement futur de la dette d'impôt de 162 352 milliers d'euros.

XV ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION SIMPLE

Les engagements donnés au titre du contrat de location simple concernant les bureaux de Bellon SA se décomposent, par maturité, comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019
Moins d'un an	153
De 1 à 5 ans	612
Plus de 5 ans	<u>102</u>
Total	867

XVI NANTISSEMENTS

Dans le cadre de l'investissement privé américain :
1 320 383 actions Sodexo ont été nanties au profit des investisseurs américains (USD Notes)
355 522 actions Sodexo ont été nanties au profit des investisseurs américains (€ NOTES)

Soit un total de 1 675 905 actions Sodexo nanties.

XVII ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET COMPLEMENTS DE RETRAITE

A l'occasion de leur départ à la retraite, elle leur versera les indemnités prévues par l'accord d'entreprise de Sodexo.

Cet engagement, qui ne fait l'objet d'aucune provision au bilan, peut être évalué à 1 344 milliers d'Euros.

XVIII ENGAGEMENTS AU TITRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels elle peut être exposée du fait de la volatilité des taux d'intérêts et des taux de change. A la clôture de l'exercice, la société a contracté cinq engagements financiers

Banque	Date de mise en place	Date d'échéance	Nominal	Valeur de marché des Swaps au 31 Décembre 2019
Natixis	15 Juillet 2015	15 Juillet 2020	200 Millions €	(1,617 Millions €)
Natixis	29 Juin 2012	14 Février 2022	49.5 Millions \$	1,743 Millions €
Société Générale	29 Juin 2012	14 Février 2022	33 Millions \$	0,869 Millions €
Cacib	29 Juin 2012	14 Février 2022	82,5 Millions \$	2,339 Millions €

XIX REMUNERATIONS, AVANCES ET ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET INDEMNITES ASSIMILEES ACCORDES AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE LEUR MANDAT.

- Montant des rémunérations de l'exercice allouées aux mandataires sociaux 1 215 milliers d'Euros
- Avances et crédits accordés Néant
- Montant versé à un fonds de retraite à prestations définies au cours de l'exercice Néant

XX EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Au 31 décembre 2019, l'effectif se composait de 9 cadres et 1 agent de maîtrise.

XXI TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS *(En millions euros)*

	Q/P % Capital détenu	Capital	Capitaux propres	Valeur comptable Titres détenus	Chiffre d'affaires	Résultat dernier exercice	Date	Dividendes
Sodexo	42.22 %	590	2 863	1 832	128	597	31/08/2019	430

XXII **CONSOLIDATION**

Les comptes annuels de la société Bellon S.A. sont inclus dans les comptes consolidés de Bellon S.A.

XXIII EVENEMENTS POTS-CLOTURE

La pandémie liée au Covid-19 qui a débuté en Chine s'est propagée progressivement en Europe occidentale entraînant une chute des marchés financiers. Ainsi, au 7 avril 2020 le cours de clôture de l'action Sodexo est en baisse de 38% par rapport au 31/12/2019. Cette baisse n'a pas eu de conséquence à ce jour sur les états financiers de la société Bellon SA au 31/12/2019. La semaine du 2 mars 2020, la société a acheté 789 878 actions Sodexo pour un montant global de 67 m€.